

Méditation du 1^{er} Dimanche de Carême – Année A

1^{ère} lecture : Genèse 2, 7-9 ; 3, 1-7a ; Psaume 50 ; 2^{ème} lecture : Romain 5, 12-19 ; Évangile : Matthieu 4, 1-11

À la suite de Jésus-Christ, le nouvel Adam

En ce premier dimanche de carême, communément appelé « Dimanche de la tentation », deux épisodes de tentation sont rapportés respectivement dans la première lecture et l'Évangile. Le premier se conclut par la désobéissance de l'homme (Adam) et la rupture de sa relation avec Dieu, alors que le deuxième met en valeur la victoire du Christ-Jésus sur le Tentateur grâce à sa fidélité au Père. Tandis qu'Adam rompt l'alliance avec Dieu et s'oppose à sa volonté en prenant le parti de Satan, Jésus, Lui, s'abandonne sans condition à la volonté de Dieu le Père.

Dans l'épisode de la désobéissance d'Adam il y a manifestement une idolâtrie qui apparaît comme l'opposé de la foi (Cf. Pape François, Encyclique "La lumière de la Foi", n° 13). À ce sujet il convient de rappeler la doctrine de l'Église sur la création de l'homme et l'origine du mal, à la lumière du Catéchisme de l'Église Catholique (CEC) :

« Dieu a créé l'homme à son image et l'a constitué dans son amitié. Créature spirituelle, l'homme ne peut vivre cette amitié que sur le mode de la libre soumission à Dieu. C'est ce qu'exprime la défense faite à l'homme de manger de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, "car du jour où tu en mangeras, tu mourras" (Gn 2, 17). "L'arbre de la connaissance du bien et du mal" (Gn 2, 17) évoque symboliquement la limite infranchissable que l'homme, en tant que créature, doit librement reconnaître et respecter avec confiance. L'homme dépend du Créateur, il est soumis aux lois de la création et aux normes morales qui règlent l'usage de la liberté.

L'homme, tenté par le diable, a laissé mourir dans son cœur la confiance envers son créateur (cf. Gn 3, 1-11) et, en abusant de sa liberté, a désobéi au commandement de Dieu. C'est en cela qu'a consisté le premier péché de l'homme (cf. Rm 5, 19). Tout péché, par la suite, sera une désobéissance à Dieu et un manque de confiance en sa bonté.

Dans ce péché, l'homme s'est préféré lui-même à Dieu, et par-là même, il a méprisé Dieu : il a fait choix de soi-même contre Dieu, contre les exigences de son état de créature et dès lors contre son propre bien. Constitué dans un état de sainteté, l'homme était destiné à être pleinement "divinisé" par Dieu dans la gloire. Par la séduction du diable, il a voulu "être comme Dieu" (cf. Gn 3, 5), mais "sans Dieu, et avant Dieu, et non pas selon Dieu"». (CEC n° 396-398).

Dans l'abandon du Christ à la volonté du Père il y a un acte de foi qui est adhésion au dessein d'amour de Dieu le Père et profonde communion à son accomplissement. Au désert, Jésus nous livre la clé du salut, de la liberté et du bonheur des enfants de Dieu. *« Il s'y révèle comme le Serviteur de Dieu totalement obéissant à la volonté de Dieu le Père. En cela, Jésus est vainqueur du diable »* (CEC n° 539). Alors que le premier Adam a succombé à la tentation de Satan, **Jésus le Nouvel Adam** lui, a non seulement résisté mais l'a vaincue. Ainsi *« La tentation de Jésus manifeste la manière qu'a le Fils de Dieu d'être Messie, à l'opposé de celle que Lui propose Satan [...]. Le Christ a vaincu le Tentateur pour nous. [...]. L'Église s'unit chaque année par les quarante jours du Grand Carême au mystère de Jésus au désert »* (CEC, n° 540).

Dès le mercredi des Cendres c'est à cette même démarche que l'Église nous invite. Nous sommes appelés à nous détourner du péché, négation de Dieu et idolâtrie de soi et à rompre les liens qui nous privent de notre liberté de fille et fils de Dieu. Nous retrouverons alors le sens et la valeur de notre baptême qui nous constitue **« enfants de Dieu et frères de Jésus »** c'est-à-dire de la descendance du « Nouvel Adam ».

Dans son message pour le Carême 2023, notre Pape François nous dit que *« l'ascèse de Carême est un effort, toujours animé par la Grâce, pour surmonter nos manques de foi et nos résistances à suivre Jésus sur le chemin de la croix. (...) Pour approfondir notre connaissance de Jésus, pour comprendre et accueillir à fond le mystère du salut divin, réalisé dans le don total de soi par amour, il faut se laisser conduire par lui à l'écart et en hauteur, en se détachant des médiocrités et des vanités. Il faut se mettre en chemin, un chemin qui monte, qui exige effort, sacrifice, concentration, comme une excursion en montagne »*. Osons vivre ce carême comme un temps d'exercice au détachement des médiocrités et des vanités. Engageons-nous par la prière, le jeûne et le partage. Ayons à cœur de revenir au Seigneur en mettant en valeur la figure de Dieu dans le frère ou la sœur proche ou lointain avec des initiatives personnelles, familiales ou communautaires.

À ce sujet notre EAP nous invite à une charité fraternelle inventive pour vivre davantage la proximité dans nos quartiers par exemple : visite de nos frères et sœurs malades, handicapés ou âgés.es. Elle nous exhorte également à orienter notre effort de carême communautaire (bol de riz) pour soutenir une association humanitaire en Côte d'Ivoire. Que le Seigneur nous aide à faire de ce carême 2023 un temps et un lieu de témoignage de notre volonté de *« marcher ensemble »* en enfants de Dieu et frères et sœurs de Jésus-Christ. Qu'il nous bénisse et exauce notre désir profond de nous laisser transfigurer en témoins et acteurs de la joie de l'Évangile.

Prions pour nos jeunes Léana, Axel et Amandine qui vont répondre ce dimanche à l'Appel décisif à Saint-Christophe. Merci de vos nombreuses sollicitudes fraternelles qui m'ont accompagné pour opérer le passage de la cinquantaine à la soixantaine ce 21 courant.

Abbé Séverin Voedzo